



# NOTRE PROJET POUR BIOT

*Tous pour Biot !*

**JEAN-PIERRE DERMIT**

MAIRE DE BIOT

**ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 & 22 MARS 2026**

Chères Biotoises, chers Biotois,

## **Biot est toujours magique, et cela grâce à vous !**

Il y a 6 ans, vous m'aviez accordé votre confiance dès le premier tour de l'élection municipale avec une priorité, celle de **stopper le bétonnage** et de **vous protéger contre les inondations**.

Au terme de ce mandat, **j'ai tenu cet engagement avec force et détermination** pour que **Biot reste cette ville jardin** que nous aimons tant.

J'ai mené de nombreux combats pour **arrêter les projets de construction de 1000 logements**, obtenir **des travaux colossaux de plus de 30 millions d'euros pour lutter contre les inondations** et j'ai aussi **révisé le Plan Local d'Urbanisme** pour préserver notre commune dans la durée avec **des règles beaucoup plus protectrices et respectueuses de notre environnement**.

**À votre écoute** tout au long du mandat, nous avons investi pour **remettre à niveau nos écoles, entretenir nos routes, embellir nos quartiers** et **améliorer votre quotidien**.

En 2020, vous m'aviez également confié **la mission de réveiller notre belle endormie pour que Biot rayonne à nouveau** bien au-delà de nos frontières. Avec la volonté d'organiser des **événements de qualité** et l'investissement sans faille de nos services municipaux, nous avons redonné à Biot l'attractivité qu'elle mérite : Biot J'adore Noël, le Biot International Glass Festival et Biot et les Templiers en sont l'illustration et je souhaite que **nous continuions ensemble à être fiers de Biot à travers ces rendez-vous d'excellence**.

**Et pour que Biot reste magique demain**, pour vous et pour toutes les générations qui nous succéderont, je poursuivrai mes engagements pour **préserver avec fermeté notre cadre de vie, protéger avec ténacité les Biotoises et les Biotois, les accompagner avec bienveillance** à chaque étape de la vie et **faire rayonner**

**avec ambition notre si belle cité** pour nos commerces, nos artistes et nos artisans.

C'est pourquoi avec mon équipe et grâce à nos nombreux échanges, nous avons conçu **un programme concret, pragmatique et sans dogmatisme de 20 engagements pour TOUS et 80 actions pour BIOT**. Il s'inscrit dans la continuité pour mener à bien les projets qui permettront d'**apaiser encore plus notre territoire face aux risques majeurs** et aux **défis environnementaux**. Il est aussi **tourné vers l'avenir** pour préparer notre commune aux évolutions futures à travers **l'innovation, l'agriculture** mais également **l'accompagnement de chacun d'entre vous**. Ce programme, nous l'avons élaboré avec **rigueur et sérieux** pour que la Ville de Biot conserve des **finances saines** et sa certification AAA délivrée en 2025.

**Le 15 mars prochain, vous choisirez l'équipe qui aura la responsabilité de guider l'avenir de notre commune.**

Ainsi, c'est avec **responsabilité et enthousiasme** que je me présente à vous ;

Avec **l'expérience** des mandats que vous m'avez confiés ;

Avec **la conviction que Biot mérite d'être protégée** sans concession et **aimée avec passion**.

Pour que Biot continue d'émerveiller ceux qui y vivent.

Pour qu'elle reste ce lieu unique où l'on se sent chez soi.

**Pour que Biot reste magique, aujourd'hui et demain.**

**TOUS POUR BIOT, le 15 mars prochain !**

*Très sincèrement*  
*Jean-Pierre Dermit*  
✱

Maire de Biot

Conseiller départemental des Alpes-Maritimes

Président départemental de la commission des risques majeurs

Vice-président de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis



# Vous protéger

## 1 Poursuivre les travaux de lutte contre les inondations pour protéger Biot



Nous avons tenu notre engagement pris en 2020 de vous protéger contre le risque inondation. Depuis, la somme colossale de **30 millions d'euros a été investie par les pouvoirs publics dans la sécurisation de notre territoire** avec des

réalisations capitales qui apportent aujourd'hui plus de sérénité. Initiés dès 2020, certains projets qui ont demandé plusieurs études et l'accord de nombreuses institutions doivent être finalisés pour un territoire apaisé.

**1. Remplacer le pont de la Romaine** par un ouvrage d'art sans pile centrale pour limiter les embâcles lors de fortes pluies.

**2. Entériner le remplacement des buses de l'autoroute A8** par un ouvrage d'art dans le prochain cahier des charges de concession de service public.

**3. Déplacer la caserne des pompiers** sur un terrain non inondable à Biot.

**4. Créer un jardin de pluie** permettant

l'expansion et l'infiltration des eaux en lieu et place de l'EHPAD Le Clos Saint-Grégoire pour lutter contre le ruissellement et **maintenir les places de stationnement existantes pour favoriser l'accès aux commerces de Biot 3000.**

**5. Limiter l'action des crues** en sanctuarisant un terrain de 3 ha (acquisition de la parcelle EC0064 sur le territoire antibois via la CASA) permettant **l'expansion des eaux** sur la rive droite du vallon de la Valmasque et en aménageant **3 pièges à embâcles** sur les vallons de la Valmasque, des Horts et à la sortie des gorges de la Brague.

## 2 Protéger les Biotaises et les Biotois contre le risque incendie

Sur un territoire exposé à plus de 40% au risque incendie, il est capital de lutter contre les départs de feu et de se doter de moyens de protection. C'est pourquoi nous avons relancé **les campagnes de sensibilisation et les contrôles pour les obligations légales de débroussaillage**. Nous avons aussi **renforcé le nombre d'hydrants**, enclenché les études pour **protéger le quartier des Issarts** et trouvé la méthode avec Villeneuve-Loubet pour la création d'une piste DFCI entre nos deux communes, prescrite par l'État depuis plus de 30 ans. La mise en place de la **collecte des déchets verts en porte-à-porte** sur la commune a également permis la **réduction du brûlage des végétaux**.



**6. Subventionner** les particuliers pour l'achat de motopompes.

**7. Aménager la piste de défense incendie intercommunale** (Biot/Villeneuve-Loubet) de la Charlotte pour **désenclaver le quartier Saint-Julien**.

## 3 Faire des écoles de Biot des lieux protégés face aux évolutions climatiques, en déployant des solutions concrètes pour garantir le bien-être des enfants



De **nombreux travaux de rénovation** ont été réalisés **dans tous les bâtiments scolaires et les crèches** depuis 6 ans, avec **des investissements importants de plus de 3 millions d'euros**.

Avec l'accélération du changement climatique, nous avons la responsabilité de poursuivre nos actions en adaptant les établissements pour le bien-être de nos enfants et du personnel.

**8. Poursuivre l'installation de brumisateurs dans toutes les cours d'écoles** pour rafraîchir les enfants lors des fortes chaleurs.

**9. Équiper les écoles Moulin Neuf et Saint-Roch d'un îlot de fraîcheur climatisé** (l'école E. Olivari étant déjà équipée).

**10. Continuer la désimperméabilisation et la végétalisation des cours d'écoles.**

**11. Équiper l'école Eugène Olivari** pour en faire le **premier bâtiment communal en autoconsommation**.



# Agir avec responsabilité

## 4 Renforcer la tranquillité publique et lutter contre les incivilités

« **La sécurité est la première de nos libertés.** » Avec cet adage comme ambition, nous avons toujours fait de la sécurité des Biotois et de la préservation de notre cadre de vie, notre priorité. Dans un contexte national de pénurie de policiers et de concurrence entre collectivités, nous avons fait le choix de **rendre plus attractif le métier de policier municipal à Biot** pour **pérenniser la brigade de jour et celle de nuit** que nous avons mises en place et assurer ainsi une **présence policière 7j/7**.

**12. Lutter contre les dépôts sauvages** en devenant commune pilote du dispositif **"Protect' Envi"** déployé par la **Gendarmerie nationale**, permettant de faciliter les procédures à travers un **outil numérique pour sanctionner plus rapidement les coupables**.

**13. Améliorer la collecte des déchets** au sein du village.

**14. Poursuivre le maillage de la vidéoprotection sur le territoire** (Vignasses, Saint-Philippe, Saint-Julien, les Près, les Combes, Bois Fleuri...).

**15. Développer les zones de vidéooverbalisation.**

## 5 Gérer les finances communales avec sérieux et responsabilité

Alors qu'au cours de ce mandat, les finances communales n'ont pas été épargnées par le contexte international, l'inflation, la crise sanitaire et les prélèvements de l'État, **notre gestion municipale a été saluée par le cabinet de notation indépendant Local Nova, qui a donné à Biot la plus haute note de AAA**. Si elle est aujourd'hui **classée parmi les communes les mieux gérées de France**, c'est parce que pour nous, chaque euro compte. Jean-Pierre Dermit continuera à défendre les intérêts des Biotois aussi bien à Biot en gérant la commune avec responsabilité que dans ses fonctions de conseiller départemental ou de Vice-président de la CASA, nos deux principaux partenaires financiers.

**16. Conserver la certification AAA** gage de finances communales saines.

**17. Optimiser la gestion communale** en :

- Poursuivant la **recherche de tous les financements publics et privés** pour nous accompagner dans la réalisation des projets biotois.
- **Intégrant l'intelligence artificielle** dans le fonctionnement des **services publics**.



# Votre qualité de vie

## 6 Embellir nos quartiers



Vous êtes nombreux à nous témoigner votre satisfaction pour ces réalisations : **enfouissement des réseaux** aériens aux **Vignasses**, **route de la Mer**, **route de Valbonne** et **chemin Neuf**, création de **murs parés de pierres du pays** à **Saint-Julien**, sur le site du **Hameau de la Brague**, à **la Baume** ou encore aux **Hautes-Vignasses**, accompagnement financier pour le **ravalement de 32 façades au village** et intégration des climatiseurs, **aménagements paysagers** au **Val de Pôme**, **route de Valbonne**, à **la Romaine**, revêtement rouge pour marquer l'entrée de Biot village... La **préservation et la valorisation de notre cadre de vie** continueront à faire partie de nos priorités car notre belle cité mérite toute notre attention.

**18.** Rénover avec un **pavage en pierre naturelle jointoyée** et un **nouvel éclairage public** la **rue Saint-Sébastien**, la **rue du Portugon**, le **passage des Pénitents Blancs**, les entrées du **chemin des Roses**, de l'**impasse des Roses** et de l'**impasse Saint-Sébastien** ainsi que le **passage de la Bourgade**.

**19.** Créer un **aménagement paysager durable** à l'entrée de l'**avenue Saint-Philippe**.

**20.** **Enfouir les réseaux aériens** et remplacer l'éclairage public sur les chemins communaux

**des Prés, des Combes, de la Chèvre d'Or** et inciter la continuité des enfouissements sur la route de la Mer (commune d'Antibes).

**21.** **Mobiliser les bailleurs sociaux** pour qu'ils **entretiennent et réhabilitent leur patrimoine**.

**22.** **Subventionner les particuliers** pour le **retrait des paraboles et antennes** dans le village.

## 7 Poursuivre la mise en valeur de l'entrée du village

Entre 2021 et 2024, **nous avons totalement repensé l'entrée et les accès à Biot village** ainsi qu'aux services publics, à la Poste et aux deux écoles du village. Trottoirs sur la route de Valbonne et le chemin Neuf, **réseaux d'eau refaits** pour préserver les habitations, **enfouissement** des fils électriques et **revêtements colorés** viennent apporter sécurité et esthétique à l'entrée de notre cœur historique.



**23.** **Enfouir les réseaux et réhabiliter l'éclairage public** dans la **calade du Docteur** et entre les **4 Chemins** et le **chemin Neuf**.

**24.** **Prolonger le goudron rouge du chemin Neuf** jusqu'au **chemin de la Gorgue**.

## 8 Faciliter les déplacements du quotidien, en toute sécurité

Depuis 2020, plus de **16 millions d'euros ont été investis** pour **entretenir les routes**, créer des **pistes cyclables**, aménager des **trottoirs**, installer de **nouveaux arrêts de bus**, **sécuriser les usagers** et mettre en service des **vélos à assistance électrique en libre-service** sur toute la commune. Deux importants projets pour vos déplacements du quotidien ont aussi vu le jour avec la **création d'une nouvelle voie d'accès à Saint-Julien** et l'**élargissement de l'entrée** du quartier ainsi que la **création de trottoirs** et la **structuration du stationnement des voitures et des bus**, sur la **route de Valbonne** et le **chemin Neuf**. En plus du **plan pluriannuel d'entretien des routes**, nous avons identifié avec vous **12 projets prioritaires** pour faciliter et sécuriser encore plus vos déplacements au quotidien.



**25.** **Élargir le chemin des Combes**, en le dotant d'un **trottoir** et d'un **nouvel éclairage public**.

**26.** Mettre en service **une navette entre Saint-Philippe et Biot village**.

**27.** Créer **trois places de stationnement supplémentaires** sur la portion de l'**avenue Saint-Philippe** menant à la crèche l'Orange Bleue.

**28.** Sécuriser la circulation des piétons et faciliter l'accès aux véhicules ayants-droits en **modernisant le système de bornes anti-bélier** à l'entrée de Biot village.

**29.** **Améliorer le stationnement des deux roues** au sein du village.

**30.** **Faciliter le transport des courses** et charges lourdes au sein du village en créant un service de **location de vélo-cargo électrique**.

**31.** **Restaurer la rue Basse** et enfouir les réseaux télécoms à **Biot village**.

**32.** **Aménager un trottoir** sur la partie communale du **chemin des Prés**, entre l'intersection avec le chemin du Val de Pôme et la zone d'activité économique des Prés.

**33.** **Rénover le trottoir** de l'**avenue du Jeu de la Baume**.

**34.** **Poursuivre l'élargissement du chemin de Saint-Julien** sur les portions les plus étroites et **conforter le chemin de Roquefort**.

**35.** **Refaire l'enrobé** sur la **route de la Mer** entre le chemin de la Gorgue et Biot 3000.

**36.** **Développer l'accès aux transports** en expérimentant avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis la mise à disposition de **véhicules partagés** sur le territoire.



## 9 Relier Biot à la mer, à pied et à vélo



**37. Acheter la voie verte** sur la portion biotoise entre le carrefour de la Romaine et le futur pont de la Romaine.

**38. Accompagner la continuité de la voie verte sur le territoire antibois** entre l'entrée du Golf de Biot et le carrefour des Sources Romaines puis entre le carrefour des Sources Romaines et le Pont de la Romaine.

**39. Inciter une liaison piétonne et cyclable entre la mer, à l'embouchure de la Brague et le territoire de Biot.**

Nous avons créé les premières sections de la **voie verte le long de la route d'Antibes**, entre le rond-point de la Noria et l'entrée du Golf de Biot. Réalisée en **matériaux drainants**, cette piste dédiée aux **piétons** et **vélos** permettra de relier Biot au bord de mer en toute sécurité. **Poursuivons la balade ensemble !**

## 10 Faciliter la cohabitation des riverains et des parents d'élèves aux abords des écoles



Les **places limitées à 15 minutes** sur le **chemin Neuf** pour rejoindre la crèche des Diabiotins, l'école Saint-Roch ou le CCAS ainsi que le **dépose-minute « Bisous et hop » à Moulin Neuf** que nous avons créés ont démontré leur efficacité pour fluidifier les entrées et sorties d'écoles malgré une très forte affluence aux heures de pointe.

**40. Aménager un dépose-minute devant l'école Eugène Olivari** pour sécuriser les enfants et désengorger l'avenue Saint-Philippe.

**41. Requalifier la place Saint-Éloi** pour sécuriser les déplacements entre l'école Paul Langevin et le chemin Joseph Durbec, intégrant la création d'un **aménagement paysager**, la **mise en valeur de la chapelle Saint-Éloi** et la **restauration du monument aux Morts**.

## 11 Favoriser et sécuriser l'accès au village à pied

Au cours des 6 dernières années, nous avons réalisé les **acquisitions foncières nécessaires à la création**

**de cheminements piétons sécurisés** pour accéder à Biot village.

**42. Agrandir et végétaliser le parking Saint-Jean.**

**43. Aménager le chemin piéton entre le parking Saint-Jean et le chemin de la Fontanette.**

**44. Créer un cheminement pédestre reliant la route de Valbonne et le chemin Joseph Durbec, à travers le verger Saint-Éloi.**

**45. Réaliser un sentier pédestre** entre le **complexe sportif Pierre Operto** et **Biot village**.

**46.** Conventionner avec l'association des commerçants, artisans et professions libérales de Biot village pour **mettre en place un service de voiturier** durant la saison estivale.



## Préserver l'environnement

### 12 Maîtriser strictement le développement de Biot pour préserver son identité, ses paysages et sa qualité de vie



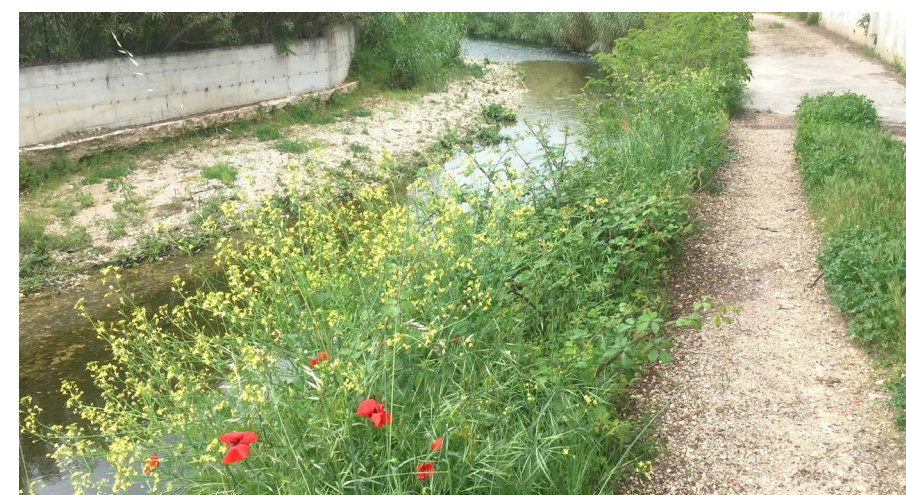
Notre engagement demeure ferme quant à la **préservation de notre qualité de vie**. Nous conservons ce cap, c'est votre volonté pour continuer à aimer vivre à Biot !

**47. Refuser toute croissance immobilière excessive** en maintenant un taux annuel moyen de 0,3% de nouveaux logements.

**48. Préserver l'identité du quartier des Soulières** en encadrant strictement l'évolution urbaine, dans le respect du cadre de vie existant, avec une concertation des habitants et en favorisant des constructions pavillonnaires, notamment sur le terrain communal.

### 13 Améliorer durablement la qualité des eaux de la Brague et préserver les milieux naturels biotois

L'**environnement** n'est pas une thématique à part, il **fait partie intégrante de chacune de nos actions** !



**49. Améliorer la qualité des eaux de la Brague** en **modernisant la station des Bouillides** avec la CASA et le délégataire, en :

- augmentant la capacité des bassins d'orages,
- mettant en place la REUtilisation des eaux traitées pour arroser les golfs et les espaces verts,
- équipant la station de membranes pour filtrer les polluants.

**50.** Initier la **création d'un atlas de la biodiversité** à Biot.

### 14 Redonner une vocation agricole à Biot

En plus d'un clin d'œil appuyé à l'histoire de Biot et ses horticulteurs, **remettre l'agriculture au cœur de la commune** permet de **lutter efficacement contre le ruissellement** et les incendies tout en participant à **retrouver une souveraineté alimentaire**. C'est pourquoi, dans le Plan Local d'Urbanisme révisé en 2025, **nous avons classé 19 ha supplémentaires en zone agricole pour un total de 23,82 ha**. C'est un choix d'avenir pour nos enfants.

**51. Pérenniser l'exploitation du Verger Saint-Éloi.**

**52. Installer des agriculteurs** sur les terrains communaux **en bord de Brague**.

**53. Protéger l'ancienne carrière Silices et Réfractaires** par l'acquisition du terrain par les pouvoirs publics **pour y installer une zone agricole**.



# Pour tous au quotidien

## 15 Accompagner les Biotoises et les Biotois à chaque étape de la vie



De nombreuses actions et services ont été mis en place depuis 2020 : **extension des horaires d'accueil périscolaire, jardin d'enfants au Pont Vieux, création de la seule classe inclusive du département pour les enfants porteurs de polyhandicaps, livraison de livres et DVD à domicile et transport à la demande**

**pour les plus dépendants**, ajout de **nombreux bancs dans l'espace public**, mise en place d'une **prévoyance obsèques communale, rénovation des cimetières...** Il est essentiel de continuer à vous accompagner à chaque étape de votre vie et à tout âge.

**54.** Apporter du confort aux tout-petits en construisant la **nouvelle crèche des Diabiotins à l'entrée de Biot village.**

**55.** Créer une **aire de jeux pour enfants aux abords du village** pour les familles.



**56.** Sensibiliser les jeunes à partir de 9 ans aux **métiers manuels et technologiques** tout en favorisant le **lien intergénérationnel**. Nous accompagnerons la **création du dispositif "L'Outil en main"** : ateliers les mercredis et samedis **dispensés par des Compagnons du Devoir** et des professionnels bénévoles à la retraite.

**57.** Faciliter l'accès aux **services liés à l'enfance et à la culture** de la commune en créant un **nouvel Espace Famille numérique** moderne et innovant.

**58.** Renforcer l'inclusion des seniors dans les **politiques publiques** en devenant « **Ville amie des Aînés** » et mettre en œuvre le plan d'action coconstruit avec nos aînés.



**59.** Créer un **colombarium** au sein du cimetière du village.

**60.** Créer un **jardin du souvenir** et un **service d'accompagnement funéraire** pour les **animaux de compagnie**.

## 16 Prendre soin des Biotoises et des Biotois



**Masques, visières, centre de vaccination...** Nous avons traversé ensemble cette période COVID si spéciale qui, nous l'espérons, est à présent loin derrière nous. Cette **crise sanitaire** et le **déclenchement du conflit en Ukraine** ont aussi démontré la **grande générosité et la solidarité des Biotois**. Notre responsabilité est d'en être dignes en prenant soin de chacun d'entre vous.

**61.** Mettre en place une **mutuelle santé communale** adaptée aux besoins des Biotois.

**62.** Faciliter l'accès aux **soins** en accompagnant la **création d'un pôle médical route de la Mer**, porté par les professionnels de santé biotois.

**63.** Accompagner les **Biotoises et les Biotois** dans les **démarches administratives**

**médico-sociales** à travers une **permanence du CCAS au sein du pôle médical**, en lien direct avec les professionnels de santé.

**64.** Lutter contre la **prolifération du moustique tigre** à travers des opérations de **démoustication** des espaces publics exposés et en accompagnant les particuliers sur le domaine privé.

## 17 Soutenir les pratiques sportives et culturelles du quotidien, pour tous les publics

Pour garantir la pratique du sport et de la culture dans les meilleures conditions, nous avons mené de **nombreux travaux d'entretien et de rénovation sur les équipements publics : clos de boules (village et Saint-Philippe), façades et aménagement paysager de l'Espace des Arts et de la Culture, éclairage du**

**stade** ou encore **chauffage du dojo**. Nous avons également été **aux côtés des associations biotoises** en les soutenant financièrement et nous continuerons à les accompagner. Nous avons aussi **développé le sport à l'école** afin que nos enfants découvrent de nouvelles activités sportives.

**65.** Se doter d'un **nouveau clos de boules** moderne, adapté aux compétitions et accessible au public, à **l'entrée du village**.

**66.** Encourager la **construction d'une salle omnisports au Campus Sophiatech** accessible à nos étudiants, actifs et associations.

**67.** Créer un **deuxième city stade** pour les enfants et adolescents.



**68.** Rénover nos **équipements publics** :

- **Réhabiliter les locaux intérieurs** de l'Espace des Arts et de la Culture.
- **Moderniser le stade Pierre Bel** et remplacer le gazon synthétique par un revêtement plus écologique.



# Attractivité et identité

## 18 Préserver et restaurer notre patrimoine



Le patrimoine architectural biotois est exceptionnel. Il est le témoin de l'histoire de notre commune. Après avoir **restauré l'église Sainte-Marie-Madeleine**, le **presbytère**, le **Pont Vieux** ou encore le **monument aux Morts de la rue Saint-Sébastien** lors du premier mandat de Jean-Pierre Dermit, nous avons pris soin d'autres témoins de notre passé depuis 2020. La **tour romaine de la Chèvre d'Or**, la **statue de la Mariée**, la **Marianne du Cercle Républicain de Biot** et la **sculpture La Porteuse de Jarre** que nous avons souhaité positionner à l'entrée du village, ont fait partie du patrimoine que nous avons sauvegardé. Pour le mandat à venir, nous avons identifié avec vous, 3 projets de restauration prioritaires.

**69. Restaurer la ferme Balestra** pour accueillir une partie des activités de l'Espace des Arts et de la Culture.

**70. Rénover les façades** soutenant le clocher de l'église Sainte-Marie-Madeleine.

**71. Valoriser la chapelle Saint-Pierre** en restaurant les façades et en réalisant un aménagement paysager autour de l'édifice.

## 19 Faire rayonner Biot, ses artistes, ses artisans et ses commerces

Nous continuerons à valoriser notre commune et ses atouts à travers **des actions touristiques, de développement économique et événementielles ambitieuses**. L'opération **les Ateliers de Biot** que nous avons initiée en 2021 a permis d'accueillir de **nouveaux artisans à Biot village** et nous entendons la poursuivre. **Biot et les Templiers** et ses 110 000

visiteurs, **Biot j'adore Noël** et son marché devenu l'un des plus beaux de la Côte d'Azur ou encore les 200 verriers internationaux que nous avons accueillis sur le **Biot International Glass Festival** sont de véritables locomotives pour nos acteurs économiques et font aujourd'hui la fierté de nombreux Biotois.



**72. Mettre en place une nouvelle signalétique touristique et patrimoniale** sur toute la commune.

**73. Aménager le jardin Frédéric Mistral** pour créer un lieu de spectacle plus fonctionnel et paysager, et **intégrer des WC publics** accessibles aux visiteurs.



**74. Accompagner la préservation et la valorisation** des œuvres de **Raymond Peynet, Jean-Paul van Lith, Jacky Coville et Jean-Claude Novaro**, artistes emblématiques qui font partie de la signature culturelle de Biot.

**75. Créer un festival des imitateurs de la chanson française**, en complément des grands événements existants.

**76. Obtenir le label Destination d'Excellence** gage de la qualité de l'accueil à Biot.

**77. Devenir la locomotive de l'action touristique** des communes du moyen-pays avec la **création des Assises du Tourisme** à Biot.

**78. Développer un accueil touristique plus inclusif** à travers l'obtention du **label Tourisme et Handicap**.



## 20 Soutenir l'art du verre, pilier de l'identité et de l'attractivité de Biot

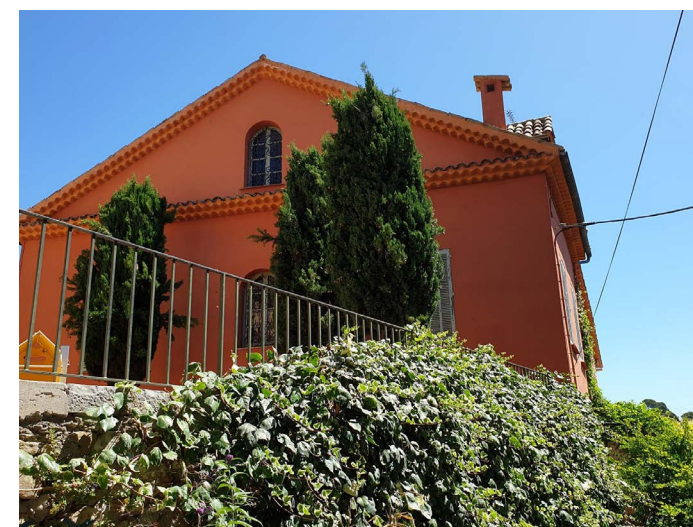


Comme nous l'avions fait durant la crise sanitaire en portant la parole de nos verriers au niveau de l'État, qui les avait oubliés de tous les dispositifs d'aides, **nous continuerons à défendre et soutenir notre artisanat, fleuron de notre commune**.



**79. Créer un véritable pôle d'excellence et de transmission autour des arts verriers** au cœur du village en construisant la Maison du Verre et la résidence d'artistes.

**80. Développer la fédération internationale du verre artisanal** que nous avons initiée avec Tacoma (États-Unis) à travers les **jumelages** et les partenariats.



LE 15 MARS 2026



*je vote*

**Jean-Pierre DERMIT**  
et son équipe

*Tous pour Biot!*



*De gauche à droite et de bas en haut :*

Valérie SCIOLLA - Christine PELLISSIER TABUSSO- Caroline JOUSSEMET - Laura PAVAN - Chantal LOYSEAU-  
Véronique BOURON

Nicole PRADELLI - Christian LATY - Alain CHAVENON - Catherine DUPRE BALEYTE - Martine AUFEUVRE - Marine  
CARBONNET - Jean-Pierre DERMIT - Sabrina YETOR - Pascale CARAVEL - Claire BAËS - Mélissa FARINELLI  
SCHARLY - Christian MARTIN - Guillaume LE COZ

Béryl SABOURIN - Dominique CHAPUT - Michel FRANCESCHI - Thierry BARRÉ - Jean-Michel BIANCOTTI - Fabien  
DELMAS - Éric AUSSIBAL - Guillaume LEHNERT - Éric OPERTO - Anne-Sophie TOSI - Gérard PETIT - François PEIGNE -Isabelle  
LETERRIER - David MARIEN - Joël PRADELLI - Thierry BORGHI

**[www.jeanpierredermit.fr](http://www.jeanpierredermit.fr)**